

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 38 (2001)  
**Heft:** 1457

**Rubrik:** Pôles de recherche nationaux

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Un premier financement est nécessaire

*Faut-il vraiment organiser des pôles de recherche nationaux aussi pour les sciences sociales et humaines?*

*Ce n'est pas le cas pour les projets retenus actuellement.*

*Restent à trouver des structures adéquates pour stimuler recherche et collaboration dans le domaine des sciences de l'homme, peu organisées à l'échelle suisse.*

**E**N DÉCEMBRE DERNIER, Ruth Dreifuss annonçait le soutien de la Confédération à dix pôles de recherche nationaux (PRN), des centres de compétence qui inaugurent une collaboration renforcée entre les Hautes Ecoles et qui vont assurément transformer en profondeur le paysage universitaire helvétique.

## **Obtenir une concentration des forces**

Si l'on considère la population et le territoire restreints de la Suisse et les défis scientifiques, organisationnels et financiers que pose la société du savoir, la raison plaide pour une Université fédérale. Non pas un établissement unique mais des Hautes Ecoles autonomes, diverses, en concurrence même, mais relevant d'une autorité politique unique. La chose est possible et même fructueuse, l'expérience des Ecoles polytechniques en témoigne.

Mais une réorganisation de cette ampleur se heurte à l'histoire. Les universités sont des rejetons des cantons et, pour l'heure, leur transfert à la Confédération ne paraît politiquement pas réalisable. Aussi cette dernière avance avec prudence sur un terrain qui n'est pas prioritairement le sien. La nouvelle Loi fédérale sur l'aide aux universités a mis en place une série de mécanismes censés favoriser la réforme d'une Université encore trop cloisonnée et morcelée. Parmi ces mécanismes, les pôles de recherche nationaux, des centres de compétences voués à la recherche de pointe et à la formation doctorale.

L'objectif fédéral est clair: obtenir une concentration des forces dans des domaines-clé de la recherche, en incitant les acteurs à se mettre en réseau. Berne avait tenté un premier essai avec les programmes nationaux de recherche; un essai peu concluant dans la mesure où la brièveté de ces programmes n'a guère engendré de collaborations fortes et durables. C'est ce type de collaboration que visent les PRN, grâce à un financement plus substantiel sur une durée plus longue – huit à douze ans.

Les projets retenus relèvent tous des sciences de la vie et des sciences «dures». Ce choix a suscité la colère des représentants des sciences hu-

maines et sociales. Faut-il y voir la confirmation d'une priorité accordée aux domaines de recherche susceptibles de retombées économiques, la mainmise de l'idéologie marchande sur l'Université? Notons tout d'abord que l'opération PRN n'est pas terminée: d'ici juin prochain, quatre nouveaux pôles seront désignés et, en 2002, une nouvelle mise au concours aura lieu. Par ailleurs, le Fonds national, chargé de la sélection parmi les 229 projets déposés, a bien dû constater la faiblesse de nombre d'entre eux issus des sciences humaines et sociales: bricolage hâtif, collaborations insuffisantes aussi bien entre Hautes Ecoles helvétiques qu'avec des institutions étrangères. L'échec reflète bien l'état de ces disciplines qui, si elles peuvent ici ou là faire état de compétences indiscutables, restent par trop cloisonnées, ignorant les activités des collègues voisins, provinciales même.

Plus fondamentalement, on peut douter de la pertinence de tels pôles pour les sciences sociales et humaines. Ruth Dreifuss a exprimé ce doute à l'annonce des projets retenus. Un doute qu'il aurait été préférable d'éclaircir avant de lancer l'opération PRN, ne serait-ce que pour éviter d'éveiller de faux espoirs. En effet, les sciences de l'homme, dans leur démarche, ne recourent pas à des équipements sophistiqués et coûteux justifiant une coordination forte des efforts.

## **Ne pas négliger les disciplines pauvres**

Des structures adéquates restent à trouver pour stimuler la recherche et la collaboration dans ces domaines, de manière à ce que l'Université ne néglige pas les disciplines pauvres en retombées économiques et sociales directes. Mais, dans l'intervalle, il n'y pas de quoi gémir. Plus de 80% des crédits octroyés par le Fonds national de la recherche scientifique – environ 280 millions par an – sont destinés à la recherche fondamentale, y compris celle qui relève des sciences humaines et sociales. Une somme substantielle comparée aux 126 millions sur quatre ans destinés au PRN. *jd*

# Malaise dans les sciences humaines

*Les sciences humaines peinent pour présenter des projets porteurs: à Lausanne, elles limitent leur ambition à l'accompagnement des avancées de la génétique. A l'échelle suisse, elles ne réussissent pas à placer un seul pôle de recherche sur dix retenus. Et pourtant dans une société de mondialisation économique, de médiatisation, de judiciarisation, jamais leurs domaines respectifs n'ont été aussi importants.*

LAISSONS, ICI, DE côté le débat épistémologique et philosophique que suscite le rapprochement des mots science et homme: nous vivons sous cette dénomination « science humaine » tout ce qui n'entre pas dans le champ de la science expérimentale. Y compris les lettres ou la théologie. Cette distinction, quoique banale, est d'importance. Les sciences exactes ont leurs critères pertinents de validation des résultats. En dehors d'elles, là où la description et la création individuelle jouent un rôle prioritaire, l'évaluation est plus subjective, tant que le temps n'a pas fait son travail lent de décantation. Comparer à la même aune des projets scientifiques ou humanistes n'a donc pas de sens. Mais la réflexion à conduire ne devrait pas avoir pour but, utilitaire, de mieux faire reconnaître des programmes de recherche auprès des autorités subventionnantes. Les sciences humaines sont plutôt menacées vu la multiplicité des publications (d'intérêt inégal) d'ensablement. Ce dont elles ont besoin, c'est, plus ambitieux, de règles d'autodiscipline.

## Démocratisation

Les sciences humaines sont, à l'Université, originelles. Elles détenaient et la transmission du savoir et l'accès au prestige aussi bien qu'à la rémunération des professions libérales. Elles n'ont plus aujourd'hui qu'un pouvoir diminué parce que les sciences ont tracé d'autres voies, parce que plusieurs professions libérales se sont partiellement prolétarisées et surtout parce qu'organisées pour une sélection élitaire, elles ont mal réagi à l'afflux d'étudiants. On déplore aujourd'hui l'absence d'encadrement. Le constat est pertinent, mais court. Souvent le renforcement de l'encadrement aboutit à une scolarisation, car une des caractéristiques de l'Université c'est

qu'elle se dispense souvent de réflexion pédagogique sur son propre enseignement. Ce devrait pourtant être une de ses priorités.

## Buissonnant

La nécessité d'être en pointe dans son domaine aboutit à une spécialisation, voire à une parcellisation du savoir, en même temps que s'affiche la prétention à être une science universalisable. La géographie couvre et l'homme et la terre qu'il habite et les transformations qu'il impose à son milieu. Les lettres débordent sur tous les moyens d'expression et de communication, la sociologie annexe l'ensemble des phénomènes sociaux. L'extension du champ est la condition d'une spécialisation, de l'exploitation d'une niche, c'est-à-dire en termes d'organisation universitaire de la création d'un institut.

Le buissonnement a pour conséquence le reflux des professeurs vers le deuxième, voire le troisième cycle, mais aussi l'affaiblissement de la culture générale des étudiants, dans le domaine même de leurs choix. Il est possible par exemple d'obtenir une licence en littérature française sans que soit exigée la lecture des œuvres marquantes, classiques, du 16<sup>e</sup> siècle à nos jours. On rejoint là l'absence de préoccupation pédagogique qui caractérise l'Université.

## L'insuffisance des moyens certes, mais pas seulement

L'acceptation de nouvelles disciplines s'accompagne souvent de dotation insuffisante, comme si la priorité était l'affichage au menu. On renverra aux critiques pertinentes de Jean-François Billeter sur son vécu de l'enseignement du chinois à l'Université de Genève. Et il est vrai que l'encadre-

ment est, dans certaines disciplines, insuffisant. Mais répétons que le renforcement du corps intermédiaire, celui des assistants, n'est pas en soi la réponse. Comment sont-ils recrutés? quelles qualités d'enseignant peut-on exiger d'eux? On en est encore à la formule: le bon étudiant fera un bon assistant.

## Recentrage

L'absence provisoire de projets de recherche en sciences humaines acceptés est un signal utile, sans conséquence grave car le rattrapage est toujours possible et peu coûteux. Qu'on se réfère à la vingtaine de millions nécessaires au fonctionnement de la commission Bergier, crédit extraordinaire pour ce domaine, mais très ordinaire et modeste en comparaison des recherches scientifiques.

Le signal de cet échec ne renvoie donc pas à une meilleure présentation pour augmenter leur taux d'acceptation, même si la vitalité de la recherche en science humaine demeure souhaitable. Le signal avertit de la nécessité d'un examen plus général du rôle et du fonctionnement de ces facultés. Et cet examen aura inévitablement pour chapitres: coordination, c'est-à-dire un contrôle sévère de la multiplication des disciplines, dotation supplémentaire pour tous les enseignements confirmés, réflexions pédagogiques non seulement sur le contenu des programmes, mais sur les qualités des enseignants et leurs méthodes didactiques. Les sciences humaines sont appelées à découvrir que les recherches souhaitées ont pour préalable la valorisation de l'enseignement. Mais l'enjeu les dépasse aussi.

Elles sont aussi un des constituants de l'identité nationale et cantonale. La réforme nécessaire a donc une signification politique forte. ag